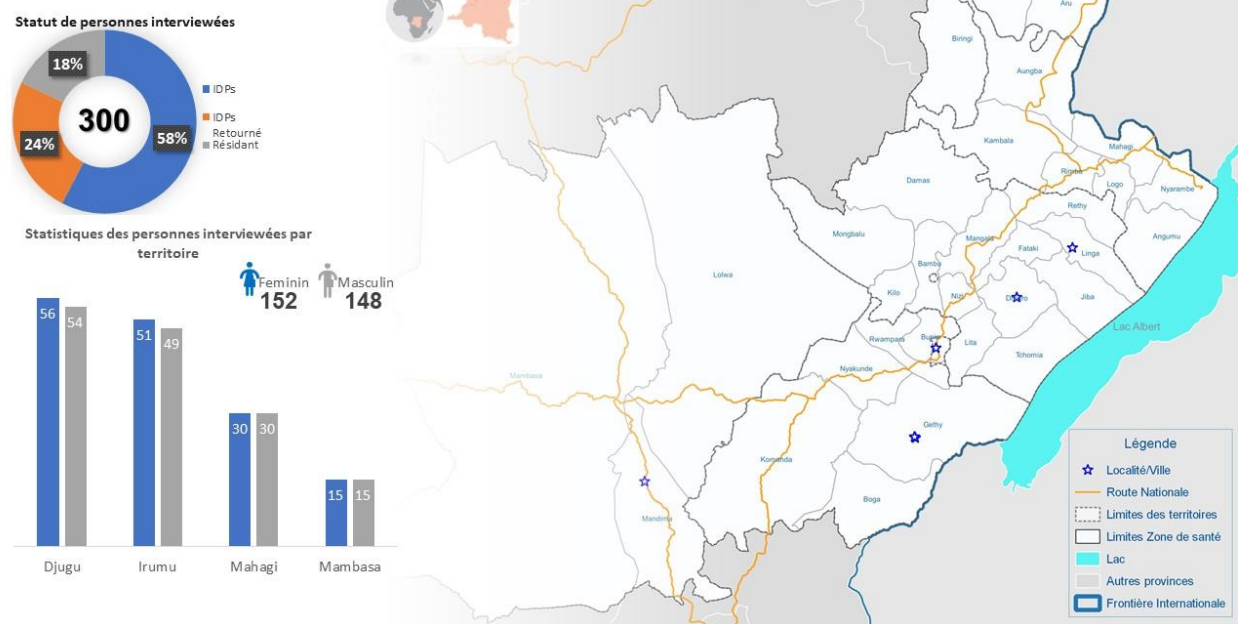


Province de l'Ituri
Rapport de l'enquête sur les mécanismes de dénonciation sur l'exploitation et les abus sexuels
Mai 2021

Enquête PSEA, mécanisme de dénonciation en Ituri 2021



1. Introduction

La persistance de l'insécurité dans la Province de l'Ituri expose les civils à plusieurs violations des droits humains et rend l'intervention des acteurs humanitaires nécessaires voir vitales dans les différents territoires de la Province. En effet, c'est dans des conditions difficiles que les humanitaires doivent assister les personnes les plus vulnérables notamment les déplacés et les personnes qui sont retournées dans leur lieu d'origine. Toutefois, le manque d'information, de formation, de responsabilisation des différents membres des acteurs humanitaires eu regards à leur contrat ou leur grade, expose la communauté assistée à des risques d'exploitations et d'abus sexuelles. Par ailleurs, les communautés en déplacement sont majoritairement des femmes et des enfants qui se retrouvent à se livrer au sexe de survie pour couvrir tant bien que mal leur besoin de survie dans des conditions sécuritaires hostiles et difficiles.

Il convient de souligner également, que cette situation est exacerbée par la méconnaissance de la PEAS par les membres des communautés affectées par la crise (à titre d'exemple la méconnaissance des mécanismes communautaires de signalement, l'orientation des survivantes et/ ou victimes vers les services etc.) et /ou le manque des mécanismes de signalement facilement accessibles et sécurisés. Enfin, le manque des politiques et /ou une mauvaise politique de PEAS par certaines organisations augmente les risques d'inconduite sexuelles, et le signalement de ses derniers par la communauté ou les victimes.

Dans ce cadre, INTERSOS a organisé au mois de juin 2021 une enquête dans 30 localités des territoires de Djugu, Mahagi, Mambasa et Irumu dans le but d'évaluer le niveau de connaissance générale par les membres des communautés sur les mécanismes de signalement existant, les moyens par lesquels ils sont informés sur le PEAS et de comprendre lesquels ils souhaitent utiliser en toute sécurité.

2. Méthodologie

Pour collecter les données et informations dans le cadre de cette enquête, les animateurs (30) ont utilisé l'outil SAR. Cet outil contenait des questionnaires qui ont été préalablement discutés et approuvés par la section protection de l'UNHCR et INTERSOS.

Chacun animateur a interviewé dix personnes dans la localité où il est déployé pour améliorer l'environnement protecteur. et ceci au cours **d'entretiens individuels**.

L'enquête s'est déroulée du 17 au 25 mai 2021.

3. Cible

L'enquête a ciblé 300 personnes dont des déplacées, des retournées et des membres de la communauté hôte /résidents. Parmi ces personnes, 110 ont été interviewées dans le territoire de Djugu, 100 dans le territoire d'Irumu, 60 dans le territoire de Mahagi et 30 personnes dans le territoire de Mambasa.

Tableau I : Répartition des personnes enquêtées par territoire

Territoire/Statut	Féminin	Masculin	Total général
Djugu	56	54	110
Déplacés	31	32	63
Retournés	14	12	26
Résidents	11	10	21
Irumu	51	49	100
Déplacés	32	27	59
Retournés	13	15	28
Résidents	6	7	13
Mahagi	30	30	60
Déplacés	17	17	34
Retournés	7	5	12
Résidents	6	8	14
Mambasa	15	15	30
Déplacés	8	9	17
Retournés	4	3	7
Résidents	3	3	6
Total général	152	148	300

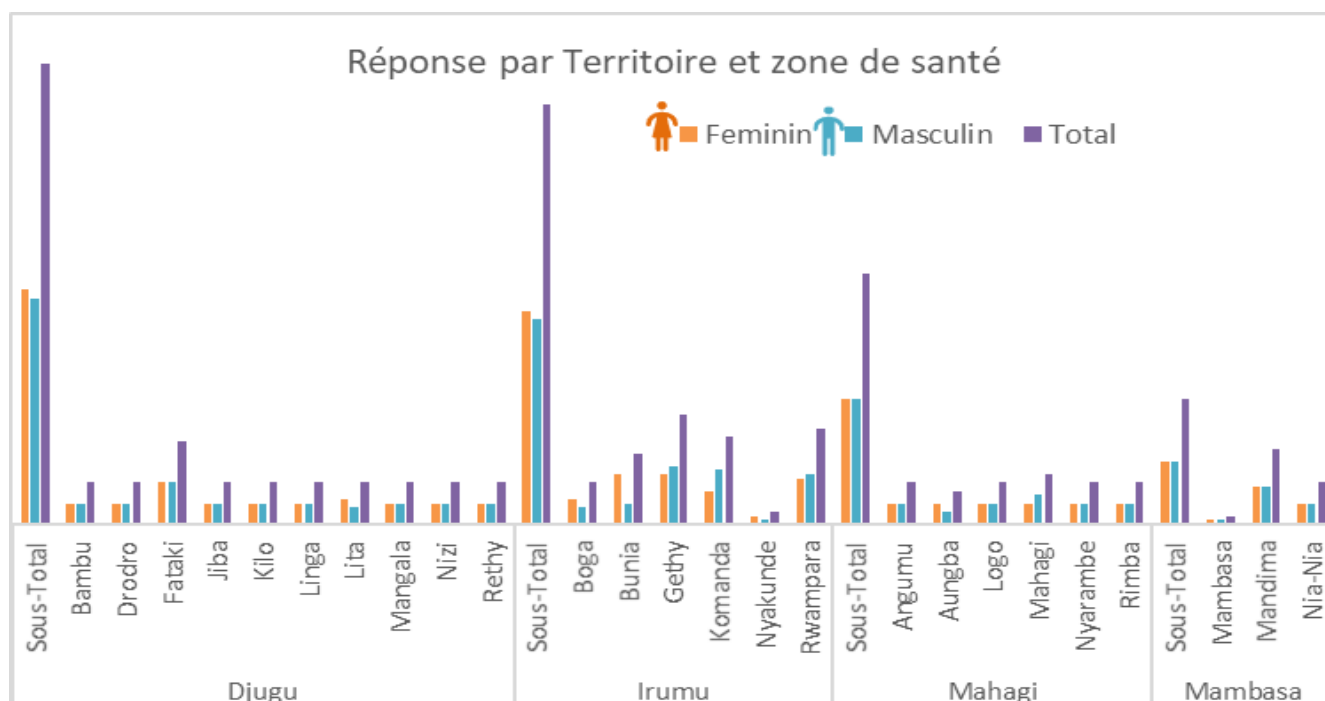
4. Objectif

L'objectif de cette enquête était de :

- Evaluer le niveau de connaissance générale des membres de communauté sur les mécanismes de signalement existant ;
- Identifier les mécanismes de plaintes existant dans les communautés et savoir lesquels ils souhaitent utiliser en toute sécurité et les moyens par lesquels ils sont informés sur le PEAS.

5. Interprétation des résultats de l'enquête

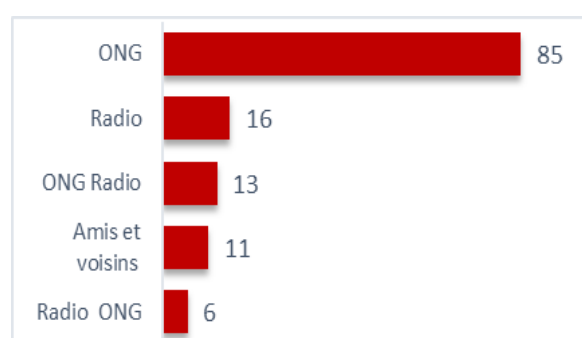
5.1 Zones de santé ciblées par l'enquête



NB : les réponses ci-dessous récapitulent celles qui ont été les plus choisies par les personnes enquêtées, ce qui justifie le fait que le total de 300 ne sera pas toujours retrouvé et que par rapport aux différentes questions, on ne retrouvera pas toujours le même nombre de personnes ayant donné les réponses.

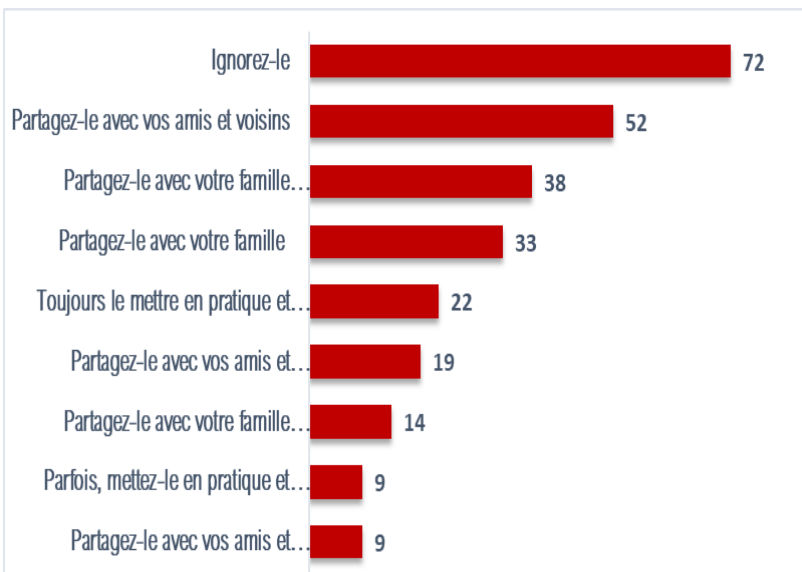
25 zones de santé ont fait l'objet de l'enquête dont dix dans le territoire de Djugu, six dans le territoire d'Irumu, six dans le territoire de Mahagi et trois dans le territoire de Mambasa.

5.2 Qui vous a transmis les informations concernant l'exploitation et abus sexuel



Sur les 300 personnes ayant été soumises aux enquêtes, 38% d'entre elles ont déclaré que les ONG et les radios étaient leurs principales sources d'information : 85 soit 28% des personnes interrogées ont affirmé qu'elles reçoivent les informations sur l'exploitation et les abus sexuel exclusivement à travers les ONG, 16 personnes soit 5% ont dit être informées exclusivement à travers la radio et 13 personnes soit 4% des ONG et des radios.

5.3 Qu'avez-vous fait des informations que vous avez entendues sur l'exploitation et abus sexuels ?



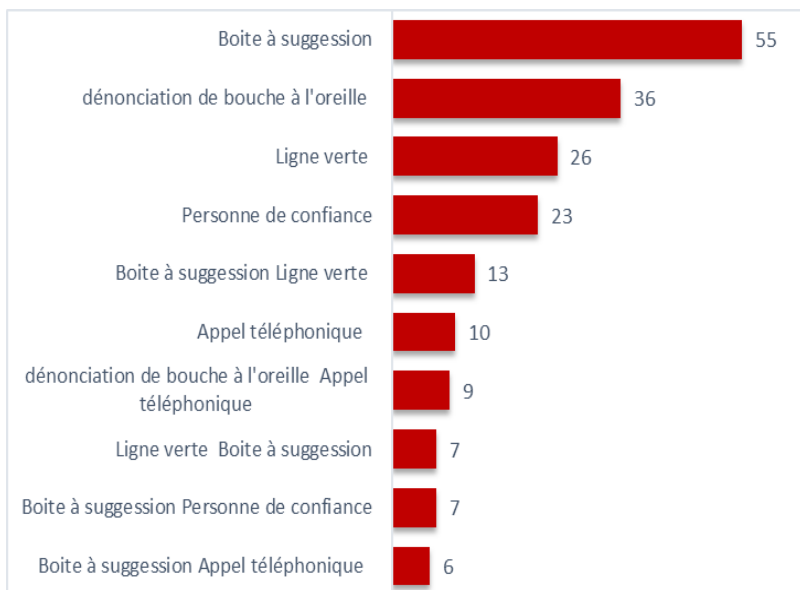
Sur les 300 personnes enquêtées, 72 personnes soit 24% disent ignorer les informations reçues. **Au moins 148 personnes soit environ 49% des personnes interrogées utilisent ces informations.** Principalement 17% des personnes les partagent exclusivement avec leurs amis, 11% avec les membres de leurs familles, 7% les mettent en pratique et les autres parmi ces 148 personnes. A la question de savoir qu'est-ce que les participants font des informations que vous avez entendues sur l'exploitation et abus sexuels 72 personnes disent ignorer, 52 personnes affirment qu'ils partagent les informations avec les amis et les voisins et 33 personnes disent partager les informations avec les membres des familles.

5.4 Si vous ignorez une partie ou la plupart des informations, quelles sont les raisons les plus courantes à cela ?



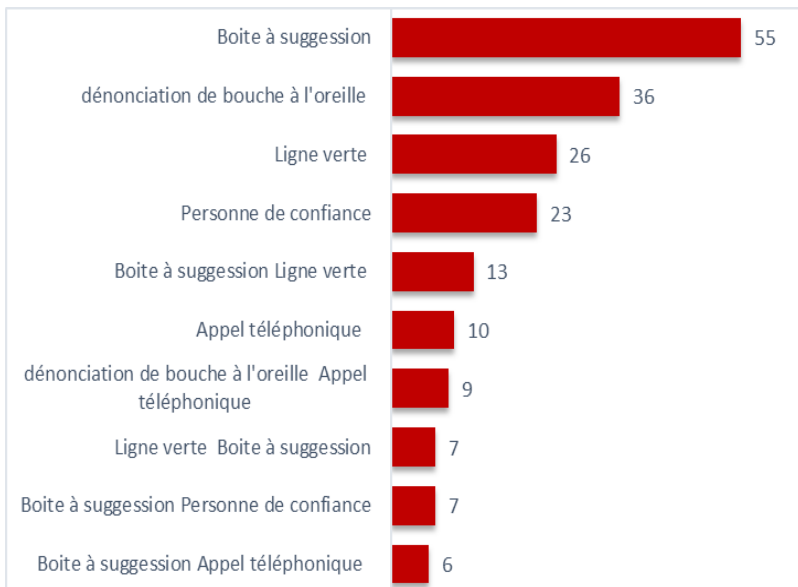
Selon 36% des personnes enquêtées, les principales raisons qui font qu'elles ignorent les informations données sont liées au fait qu'elles ne les comprennent pas, que les informations fournies sont contradictoires selon les sources ou les personnes qui les donnent ou qu'elles ne croient pas aux informations partagées. Il ressort que les humanitaires dans les explications utilisent des termes qui ne sont pas très bien compris par les membres de la communauté.

5.5 Parmi les mécanismes de signalement ci-dessous cités lesquels souhaitez-vous utiliser ?



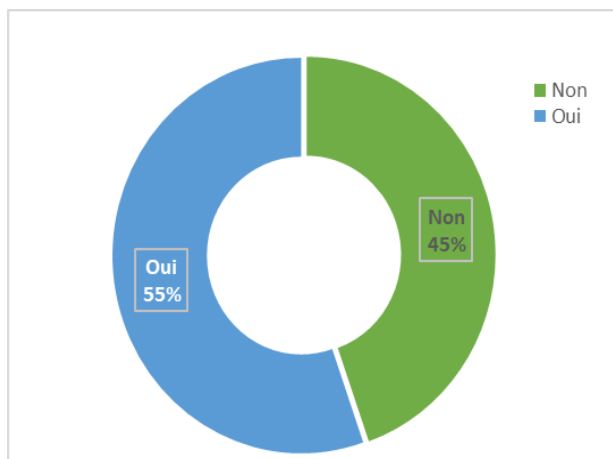
Les 4 mécanismes de signalement que les communautés souhaitent utiliser par ordre de préférence sont : **La boite à suggestion choisie par au moins 18% des personnes enquêtées, le bouche à oreille par 12% des personnes, 8% des personnes ont opté pour la ligne verte et 7% une personne de confiance.** 15% des personnes interviewées ont par ailleurs été favorables à une combinaison de deux ou trois de ces quatre mécanismes.

5.6 Parmi les mécanismes ci-haut cités lesquels existent et sont fonctionnels dans votre communauté et/ou site



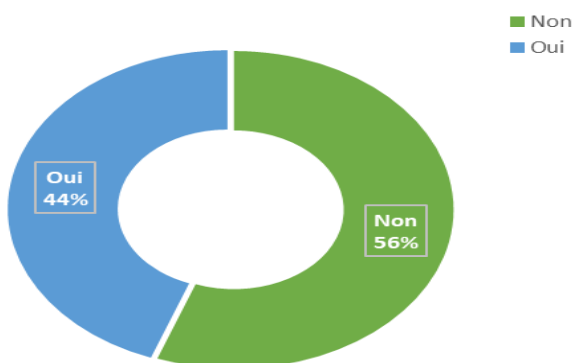
55 personnes soit 18% des personnes ont affirmé que la boite à suggestion est le mécanisme de signalement qui existe et est le plus fonctionnel dans la communauté et les sites. Il vient avant la dénonciation de bouche à l'oreille (11%) et le recours à une personne de confiance (9%).

5.7 Pensez-vous que les systèmes existants sont-ils adaptés



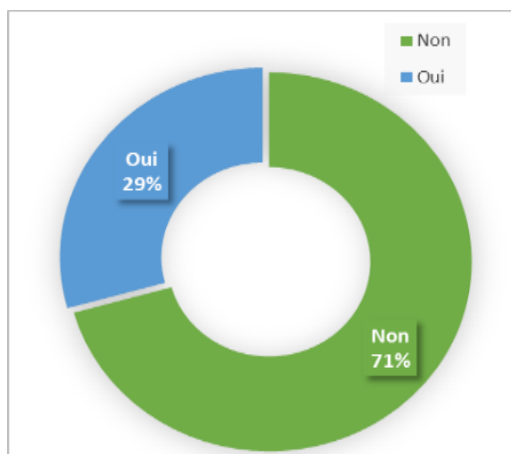
55 % des personnes ont affirmé que les systèmes existants sont adaptés, tandis que 45 % ont déclaré le contraire et qu'il fallait les rendre plus accessibles.

5.8 Pensez-vous que les systèmes de signalement existants sont-ils accessibles à tous ?



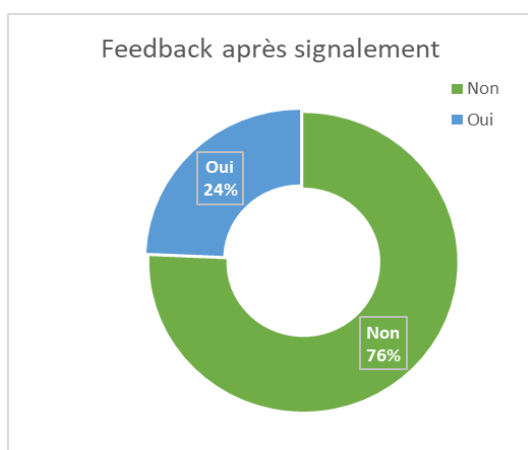
56 % des personnes ont affirmé que les systèmes de signalement **existants ne sont pas accessibles** à tous et 44 % des personnes lors de l'enquête ont dit le contraire.

5.9 Pensez-vous que votre avis a été pris en compte lors de la mise à place du mécanisme de signalement dans les sites ou dans les communautés ?



71 % des personnes ont répondu que leurs avis n'ont pas été pris en compte lors de l'emplacement du mécanisme de signalement dans les sites et/ou dans les communautés. 29 % ont déclaré que leurs points de vue ont été pris en compte lors de la mise à place de mécanisme de signalement dans les sites et dans les communautés.

5.10 Avez-vous un feedback après le signalement ?



76 % des personnes affirment qu'ils ne reçoivent pas le **feedback après signalement** contre 24 % des personnes qui ont laissé entendre qu'ils reçoivent un feedback après le signalement.

6. Conclusion

Après analyse des résultats de l'enquête menée sur les mécanismes de signalement existants dans les communautés et sites, il se dégage les conclusions suivantes :

- En général dans les zones où les enquêtes ont été conduites, les mécanismes de signalement existent mais ne sont pas plus connus par les membres de la communauté ;
- La boîte à suggestion est le mécanisme existant fonctionnel dans les communautés ainsi que le bouche à oreille et le recours à la personne de confiance
- Le message sur le PEAS est vulgarisé par les structures humanitaires mais n'est pas toujours très bien compris par tous les membres de la communauté, ;
- Les membres des communautés qui travaillent directement avec les ONG sont plus informés que les autres
- La boîte à suggestion est le mécanisme de signalement que les membres des communautés souhaitent utiliser mais il serait intéressant de l'associer aux bouches à oreille et à au recours à la personne de confiance.
- Les membres de la communauté affirment que leurs points de vue prise ne sont pas toujours ou pas assez pris en compte lors de la mise en place des mécanismes de signalement
- Les feedbacks sur le signalement n'est pas suffisamment fait

7. Recommandations

- Multiplier les séances des sensibilisations sur les mécanismes de signalement en faveur des membres des communautés ;
- Améliorer la qualité des sensibilisations sur le PSEA afin que les membres des communautés puissent bien le comprendre
- Améliorer l'accessibilité des mécanismes de signalement à tous les membres des communautés et sites.
- En plus de la boîte à suggestion, utiliser d'autres mécanismes de signalement comme le bouche à oreille, la ligne verte et le recours aux personnes de confiance afin de permettre aux membres de la communauté et les personnes vivant dans les sites de mieux s'exprimer
- Développer des stratégies afin de mieux prendre en compte le point de vue des membres de la communauté lors de la mise en place des mécanismes de signalement
- Prendre des dispositions afin de toujours faire un feedback en cas de signalement